

Documents d'urbanisme

Assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme (Démarche en ligne)

Ministère chargé de l'urbanisme

Ce service a pour objet de vous orienter dans la constitution de votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme en suivant 5 étapes :

1. Vous décrivez votre projet.
2. Le service sélectionne les informations que vous devez renseigner.
3. Le service vous indique la liste des pièces que vous devez joindre à votre dossier, avec les caractéristiques attendues pour chacune des pièces.
4. Vous pouvez visualiser et télécharger le formulaire en ligne finalisé.
5. Si votre commune est raccordée, vous pouvez télétransmettre le dossier.

Les informations seront enregistrées automatiquement au fur et à mesure de votre démarche sur votre compte Service-Public. Vous pourrez vous interrompre à tout moment et reprendre la démarche plus tard.

À savoir

La démarche ne fonctionne pas sous Internet Explorer 11.

[Accéder à la démarche en ligne](#)

Vérfié le 05 mai 2023 – Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

- [Certificat d'urbanisme \(CU\)](#)
- [Comment transformer un bureau ou un commerce en logement ?](#)
- [Déclaration préalable de travaux \(DP\)](#)
- [Faut-il une autorisation d'urbanisme pour aménager des combles ?](#)
- [Faut-il une autorisation d'urbanisme pour installer un abri de jardin ?](#)
- [Faut-il une autorisation d'urbanisme pour poser des panneaux solaires au sol ?](#)
- [Faut-il une autorisation d'urbanisme pour poser des panneaux solaires sur un toit ?](#)
- [Installation d'annexes extérieures dans son jardin](#)

- Permis d'aménager
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Peut-on reconstruire un bâtiment « à l'identique » après sa destruction ou sa démolition ?
- Quelle autorisation d'urbanisme déposer pour installer une serre ?
- Quelle autorisation d'urbanisme pour faire un ravalement de façade ?
- Quelle autorisation d'urbanisme pour un agrandissement ou une surélévation ?
- Quelle autorisation déposer pour changer ses fenêtres ou ses volets ou sa porte ?
- Quelle autorisation déposer pour construire une véranda ?
- Quelle autorisation déposer pour construire un garage ?
- Quelle autorisation déposer pour faire des travaux de toiture ?
- Quelle autorisation déposer pour faire une terrasse ?
- Quelle autorisation déposer pour installer une fenêtre de toit ?
- Quelle autorisation déposer pour installer une pergola ou un carport ?
- Quelle autorisation pour poser un boîtier de climatisation ou de pompe à chaleur ?
- Quelle autorisation pour transformer un garage en pièce d'habitation ?
- Quelles précautions prendre avant l'achat d'un terrain à bâtir isolé ?
- Quelles précautions prendre avant l'achat d'un terrain situé dans un lotissement ?
- Qui peut déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) ?